



HAL
open science

Les paysages agraires des Hautes-Alpes

Philippe Moustier, Laurent Rieutort

► **To cite this version:**

Philippe Moustier, Laurent Rieutort. Les paysages agraires des Hautes-Alpes. Bulletin de la Société d'études des Hautes-Alpes, 2023, 2023, pp.145-184. hal-04407174

HAL Id: hal-04407174

<https://amu.hal.science/hal-04407174v1>

Submitted on 21 Feb 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les paysages agraires des Hautes-Alpes : composantes, dynamiques et typologie

Philippe Moustier¹ et Laurent Rieutort²

*« Pour qui sait regarder,
la montagne est comme un livre d'histoire rurale »*
(André Fel, 1992 a)

L'espace rural occupe une part prépondérante au sein du département des Hautes-Alpes. C'est aussi le cadre de vie de la moitié de sa population, où habitent des agriculteurs de moins en moins nombreux. Ses paysages associent plusieurs éléments, tout d'abord l'espace agricole et pastoral, mais aussi les forêts, les espaces minéraux des sommets et toute une série d'aménagements des hommes, à commencer par leur habitat. La part de chacune de ces composantes du paysage varie selon les territoires. Ce travail s'intéresse essentiellement aux paysages agraires c'est-à-dire aux secteurs travaillés par les agriculteurs et pâturés par les animaux. Dès le Néolithique en créant des champs pour installer ses cultures, l'homme de prédateur devient producteur, mais aussi aménageur. Des paysages humanisés voient le jour, fréquemment au détriment des boisements, au prix d'un travail opiniâtre des communautés paysannes, afin de tirer parti des potentialités des agro-terroirs. Mais cette extension n'est pas continue, elle est faite, jusqu'au milieu du XIX^e siècle, de périodes successives d'emprises et de déprises liées principalement aux pulsions démographiques.

Le milieu du XIX^e siècle marque un tournant, tout d'abord avec le début de l'exode rural qui a pour corollaire la diminution du nombre de bras, puis les mutations techniques et économiques de l'agriculture. Commence alors une phase ininterrompue, mais inégale selon les territoires, de rétraction de l'espace cultivé et pâturé avec pour conséquence le développement des boisements. D'autres éléments externes au monde agricole ont une incidence sur l'agriculture et les paysages agraires. Les lois de 1860 et 1864 sur le reboisement et ré-engazonnement, puis celle de 1882 sur la restauration des terrains de montagne accélèrent l'abandon de certains terroirs et alpages. La révolution des transports, facilite l'acheminement des produits vers les villes (fruits, viande), mais surtout met en concurrence l'agriculture de la montagne avec celle des bas pays où les contraintes de production sont moindres.

Après la Seconde Guerre mondiale, le développement urbain et les aménagements liés au tourisme vont grignoter des terres et transformer le paysage autour des villes et des noyaux villageois, mais aussi créer de nouveaux sites bâtis au sein des alpages. Des infrastructures nouvelles, elles aussi consommatrices d'espaces agricoles, apparaissent (autoroutes, zones artisanales et commerciales...) tout comme la construction du barrage de Serre-Ponçon et de son canal agroindustriel. Ce dernier a aussi étendu les périmètres irrigués du val de Durance et sécurisé les irrigations.

Les paysages agraires actuels portent, avec plus ou moins de prégnance, les traces parfois multiséculaires, des générations de paysans qui se sont succédées sur ces territoires. Les marques de paysages agraires « fossiles » se retrouvent aussi sur les terroirs abandonnés,

1 Agrégé et docteur en géographie, UMR TELEMMe, MMSH, Aix-en-Provence

2 Professeur de géographie, Université Clermont-Auvergne, UMR Territoires, Clermont-Ferrand.

fréquemment enfouies sous la végétation ; elles témoignent, complétées avec l'analyse des cadastres napoléoniens, de l'extension maximale des cultures durant la première moitié du XIX^e siècle.

Quelles sont les composantes marquantes des paysages agraires haut-alpins ? Quelles évolutions ont connu ces paysages depuis un siècle, entre « déprise » et « reprise », au gré des mutations démographiques, mais aussi de celles internes et externes de l'agriculture ? Quelle typologie peut-on esquisser aujourd'hui des campagnes des Hautes-Alpes ? C'est à toutes ces questions que nous allons tenter de répondre, en combinant une lecture concrète des paysages (formes, composantes, classement...) mais aussi symbolique (perceptions et représentations des sociétés). Nous aborderons ces interrogations sur un peu plus d'un siècle (1914-2020) en mobilisant les apports empiriques, y compris iconographiques, des géographes³ mais aussi d'autres approches (œuvres littéraires, contributions plus récentes des « paysagistes » et aménageurs).

Les composantes des paysages agraires

Les paysages agraires résultent d'une longue confrontation entre les hommes et toute une combinaison de facteurs naturels, économiques et techniques. En montagne, plus qu'ailleurs, le milieu impose ses contraintes, les limites climatiques restreignent non seulement l'espace cultivable mais aussi la gamme des cultures. Les pentes vigoureuses, les éboulis et les affleurements rocheux sont autant de portions de territoires exclus de l'espace cultivé et pastoral⁴.

Par le passé les hommes essayèrent, avec obstination et un travail harassant, de contourner ces handicaps, mais fréquemment la nature leur a rappelé qu'il fallait compter avec elle (inondations, engravements, avalanches, glissements de terrain...). Les composantes des paysages agraires sont diverses, nous allons privilégier celles qui marquent fortement de leur empreinte les paysages haut-alpins. Nous aborderons moins, dans le cadre de cette présentation, l'étude de l'habitat rural qui a suscité de très nombreux travaux⁵.

L'analyse des photographies aériennes montre bien **la discontinuité de l'espace cultivé** haut-alpin. Même dans les entités où il est étendu (Champsaur, Gapençais, moyenne Durance, basse vallée du Buëch) et sur les versants faiblement ou modérément inclinés, la continuité de l'ager est quelque peu rompue par les ruptures de pentes, l'encaissement des cours d'eaux et les boisements. Dans le sud-ouest du département les cultures s'étalent, entre les échines calcaires préalpines, dans de petites vallées aux pentes ondulées ponctuées par les affleurements ravinés des terres noires. Dans la haute montagne du massif des Écrins aux pentes vigoureuses l'ager est réduit à un ruban s'étirant dans le fond des vallées et sur les premières pentes ; il est aussi davantage fragmenté par son étagement sur des replats ou des portions de versants moins déclives. Dans les autres secteurs montagneux, à l'extrême nord et à l'est du département, aux versants moins abrupts développés dans des roches tendres, et dans la gouttière du Dévoluy, l'espace agricole est davantage étendu.

3 Nous profiterons notamment des photographies conservées aux archives départementales des Hautes Alpes et des archives personnelles et inédites des géographes clermontois : Philippe Arbos (1882- 1956), Max Derruau (1920-2004), André Fel (1926-2009), Pierre Estienne (1923-1996).

4 En 1929 le territoire agricole du département (552 604 ha) représentant 98 % des surfaces départementales comprend : 31,5 % de terres cultivées, 23,2 % de forêts et 45,3 % d'espaces non cultivés. Ministère de l'Agriculture 1929.

5 Voir synthèse : Ph. Moustier, 2009, p. 77-95.

La terre cultivable mesurée a, durant des siècles, porté avant tout des cultures nourricières, notamment des céréales, limitant ainsi le développement de l'élevage, véritable richesse des montagnes, en raison de réserves fourragères insuffisantes pour la période hivernale. Cet élevage reposait pour une bonne part sur **la valorisation de l'espace pastoral**, parcours d'intersaisons et vastes alpages. Il constitue toujours une pièce maîtresse de l'élevage. Les paysages pastoraux sont divers ; dans la partie préalpine du département, ils sont constitués pour l'essentiel de parcours d'intersaisons. La montagne est marquée par les alpages. Les massifs où prédominent les roches cristallines possèdent des alpages discontinus, accidentés et pentus, avec une part élevée d'espaces non pâturables, encombrés d'éboulis, hérissés de chicots et fragmentés par des affleurements rocheux. Dans les montagnes où les roches tendres et les vastes placages morainiques dominent, les alpages aux pentes plus douces, offrent des pelouses davantage continues et de qualité.

L'espace cultivé est étagé en montagne, il a atteint dans certaines portions du département les altitudes les plus élevées des Alpes françaises⁶. Lorsque les vallées sont orientées est/ouest, les expositions adret/ubac sont maximales et les oppositions fortes entre les deux versants, les adrets étant plus cultivés. **La pente** est un facteur important avec lequel le paysan a dû de tout temps composer. La plupart des terres cultivées possèdent des pentages inférieurs à 20%, mais en haute montagne ils peuvent atteindre par endroit le double. Pour mettre en valeur les versants, les hommes ont réalisé des aménagements pour limiter la déclivité des parcelles. Les versants sont donc hachés de terrasses de culture limitées par des talus, des murettes de soutènement en pierres sèches ou des rideaux. Lorsque le sol est riche en pierres les murettes dominent. Sur les pentes les plus déclives se trouvent des escaliers cyclopéens aux murs de soutènement imposants pouvant atteindre jusqu'à quatre à cinq mètres de hauteur. Dans les secteurs aux sols peu caillouteux les talus prennent la place des murettes. Partout, après les événements torrentiels, il fallait couramment remonter la terre à dos d'homme ou de mulets.



Fig. 1 - Sud du massif de Barcelonnette (années 1910-1920).

Paysage typique des Préalpes du Sud, au premier plan lanière de glacis cultivée, au second terres noires ravinées, en arrière-plan relief tourmenté.

À noter l'indigence du couvert forestier.

Cliché Ph. Arbos.

⁶ Raoul Blanchard, évoquant le Queyras écrit : « Mais pour subvenir ainsi aux besoins, on cultivait partout, jusqu'aux plus extrêmes limites que puisse atteindre l'agriculture. » Il parle aussi des paysans « poussant parfois leurs champs jusqu'à 2200 m ». Blanchard 1949-1950, p. 909-910.



*Fig. 2 - Vallée du haut Valgaudemar vue prise vers l'aval (2015).
Auge glaciaire aux raides versants inscrite dans les roches cristallines, sapinières
à l'ubac, versant adret dénudé, terres cultivables reléguées en fond de vallée,
alpages accidentés et discontinus.
Cliché F. Moustier.*

La trame du parcellaire a peu évolué depuis l'établissement du cadastre napoléonien hormis sur les secteurs remembrés. C'est un **parcellaire cultivé trapu de taille moyenne**⁷ qui domine, de dimension plus fine sur les terres irrigables et en haute montagne. Il tranche avec les immenses parcelles pastorales des communaux et des domaniaux. Sur les zones remembrées, la taille des parcelles est plus vaste⁸, avec des formes plus allongées, mais rarement en lanières. Le parcellaire de conquête des terres le long des cours d'eaux principaux est étiré en lames de parquet. Dans la haute montagne, les versants aux pentes vigoureuses développés dans des roches tendres (marnes, flysch, schistes) portent souvent un parcellaire rectangulaire menu perpendiculaire à la déclivité, prenant parfois des allures curvilignes en épousant les courbes de niveau. En haute montagne cristalline, sur les versants escarpés, le parcellaire est irrégulier et complexe, plus la pente est forte, plus sa taille est fine : isolats menus entourés de pierriers ou au milieu d'éboulis, archipels de petites parcelles multiformes... Nombre de parcelles de ce type sont aujourd'hui abandonnées, mais elles sont toujours visibles pour l'œil exercé. Au fur et à mesure de l'exode rural, le parcellaire d'exploitation, qui marque le paysage, se dissocie de celui de propriété. En effet le développement du faire-valoir indirect a permis aux agriculteurs de réunir deux ou trois parcelles voisines et ainsi d'agrandir leur parcellaire d'exploitation, mais ce dernier s'inscrit toujours dans celui de propriété car il en conserve les grandes lignes.

La pierre est présente dans les paysages agraires, sous forme d'épierrements surtout, mais aussi de murs de soutènement. La présence d'une forte charge caillouteuse et/ou pierreuse dans le sol a contraint les hommes à pratiquer l'épierrement des terres. Ces pierriers anciens, remontant à la mise en culture, ont été nourris au fil des siècles. Dans les zones de haute montagne, à proximité des parois, ils ont été enrichis par les apports des avalanches et des chutes

7 Sur les 6 605 ha remembrés sur neuf communes du cœur du Champsaur, la taille moyenne de la parcelle avant remembrement est de 0,44 ha

8 Après les opérations de remembrement sur les neuf communes du Champsaur qui se sont déroulées entre 1957 et 1973, la taille moyenne de la parcelle est passée à 0,96 ha.

de pierres. Plus la charge caillouteuse du sol est forte plus la pierre est prégnante dans les paysages. Les clapiers sont divers, allongés dans le sens de la pente, en tas au coin d'une parcelle, intégrés à une murette de soutènement, ourlant un talus, entourant un champ... Dans les secteurs les plus pierreux, comme les cônes de déjection des torrents, les clapiers peuvent prendre l'allure de véritables remparts de deux-trois mètres de haut et de cinq-six mètres de large⁹. Bon nombre de pierriers sont conçus pour limiter leur emprise au sol, avec deux murettes construites avec les plus grosses pierres insérant des matériaux de plus petite taille.

L'eau ravageuse, stagnante ou bienfaitrice s'inscrit dans les paysages agraires. Nous n'insisterons pas dans ce travail sur l'eau ravageuse. Les crues, parfois violentes, des torrents et rivières emportant les terres arables jalonnent l'histoire de l'agriculture montagnarde. Les zones humides se trouvent sur des portions des principaux cours d'eau, mais aussi dans les secteurs de sourcins ou sur des sites où l'écoulement a été désorganisé par les glaciers (ombilics, barrages morainiques, anciens culots de glace morte...). Bien repérables dans les paysages par leur végétation caractéristique, ces lieux sont voués aux prairies et aux pâturages. Par le passé certaines zones humides ont été drainées, d'autres, notamment en bordure des rivières firent l'objet de conquêtes de terres.



Fig. 3 - Alpage sur l'adret de La Grave, secteur de Rivet (2020).

Pelouse continue, pentes modérées développées dans les schistes et calcaires tendres.

Aux premier et second plans prés encore fauchés à 1900-1950 m d'altitude.

Au fond le Pic du Mas de la Grave 3020 m.

Ce hameau possédait une fruitière d'été, mentionnée en 1872.

Cliché Ph. Moustier.

⁹ Voir Frédéric Moustier, figure 15 de ce bulletin.



Fig. 4 - Villar-d'Arêne (1950).

Versant cultivé sur roches tendres aménagé en rideaux de culture (succession de petits talus), au premier et second plan gerbes de céréales. Cliché M. Fleureau, AD 05 28 Fi 576.

En montagne **l'irrigation** permet d'intensifier et de sécuriser les cultures, elle a aussi contribué au développement des vergers. Les campagnes haut-alpines, y compris en haute montagne, sont depuis des siècles parcourues par des réseaux d'irrigation gravitaire¹⁰. Depuis le milieu du XX^e siècle, de nombreux périmètres ont été modernisés¹¹ avec le passage à l'aspersion. Cette dernière pratique n'a pas d'incidence sur les paysages, contrairement aux réseaux gravitaires qui courent dans les campagnes. Les canaux principaux ou secondaires sont souvent soulignés dans le paysage par des haies. Ces périmètres sont moins utilisés aujourd'hui, leur entretien pose un problème faute de bras, mais ils constituent un patrimoine non négligeable et un réservoir de biodiversité (faune et flore) qu'il est important de maintenir. Certaines prairies ou d'anciennes parcelles abandonnées portent encore la marque des rigoles qui fractionnaient les champs pour faciliter l'irrigation.

Depuis le début de l'exode rural, les surfaces boisées progressent, avec les reboisements liés aux politiques forestières, mais essentiellement par régénération naturelle sur les terres et les parcours abandonnés par la déprise agricole¹². à côté de ces bois et forêts, **l'arbre** joue un rôle important dans les paysages agraires : arbres isolés à proximité des fermes, bosquets, pré-bois souvent présent sur les ubacs au sein du mélézin et surtout des haies. Des haies se trouvent dans toutes les campagnes haut-alpines dans les grandes vallées et en moyenne montagne jusque vers 1500 - 1600 m. Ces haies plantées généralement par les hommes, quelquefois spontanées le long d'un clavier ou d'un talus, sont pour l'essentiel arborées. Les haies sont diverses, clairsemées ou plus nombreuses selon les secteurs : haies isolées peu organisées ou haies reliées entre elles. Ces dernières forment des trames semi-bocagères ou bocagères au

10 Vernet Edouard, 1934, « Les canaux d'arrosage de l'Antiquité à nos jours », *Bulletin de la société d'Études des Hautes-Alpes*, p. 50-196.

11 Moustier Philippe, 1991.

12 Par rapport aux cadastres napoléoniens la surface boisée a été en moyenne multipliée par trois.

maillage plus ou moins dense dont les plus étendues se situent dans le Champsaur, le Bas Valgaudemar, mais aussi le Gapençais.

Les paysages des campagnes sont également marqués par **la nature des cultures**, les assolements et les techniques culturales. Au sein de l'*ager*, quelle place occupent les terres labourables, les prairies, les cultures permanentes (vergers, vignes, lavandes...) ? Parmi les terres labourables, quelle répartition des cultures : céréales, fourrages, plantes sarclées ? Quelle incidence sur les paysages ont les pratiques culturales ? Au cours du XX^e siècle, de profondes mutations se sont produites. D'une économie agricole fortement auto-consommatrice, avec une diversité des cultures induisant une riche mosaïque dans les paysages, l'agriculture est aujourd'hui spécialisée (élevage, arboriculture) ce qui a appauvri la gamme des cultures. La diminution des emblavures (24 475 ha en 1929¹³ et 9 173 ha en 2020) et la progression des prairies en témoignent. Au fil du siècle les espaces pastoraux ont été de moins en moins sollicités. Ces mutations de l'agriculture, en lien avec les faits démographiques, sociaux et économiques, se sont traduites par des évolutions paysagères qui vont maintenant être présentées.



Fig. 5 - La Chapelle-en-Valgaudemar (1951).

Vue prise vers le sud, au premier plan la Séveraisse, cultures en fond de vallée et champs étagés sur le versant. Au second plan l'entaille de la vallée suspendue de Navette, au fond le Pic de Mal Cros 3116 m.

Cliché M. Fleureau, AD 05 28 Fi 294.

13 Les surfaces en céréales se répartissent ainsi : 65,8 % de blé, 13,5 % de seigle et méteil, 13 % d'avoine et 6,8 % d'orge. Ministère de l'agriculture 1929.

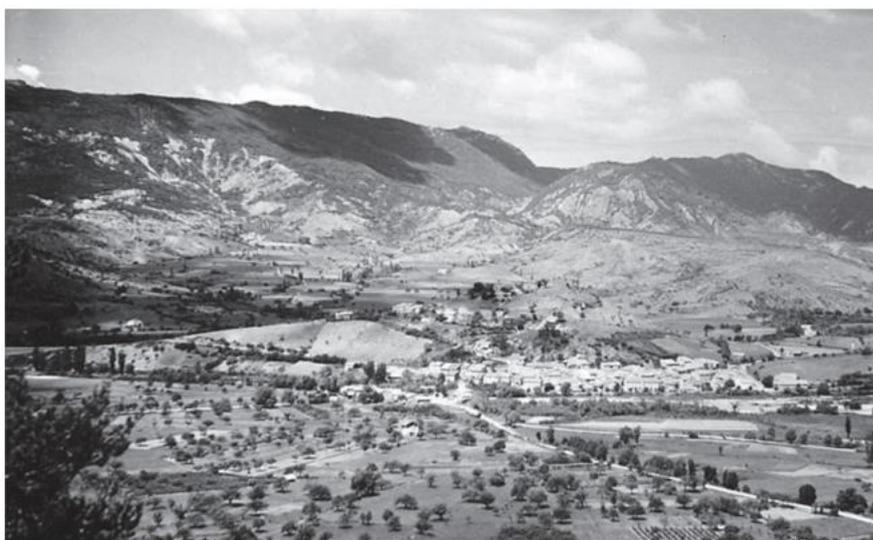


Fig. 6 - Aspres-sur-Buëch (années 1950).

Paysage préalpin du Sud avec la présence, notamment dans la vallée du Buëch, de complants d'arbres fruitiers (pommiers, poiriers, pruniers).

Cliché AD 05 7 Fi 685.

Les paysages agraires de la montagne pastorale et paysanne (1914-1960)

Les paysages de la première moitié du XX^e siècle, tels que nous pouvons les reconstituer à partir des cadastres, photographies ou travaux des géographes comme Philippe Arbos (1922) ou Raoul Blanchard (1949-1950), sont ceux d'une montagne rurale, encore fortement peuplée, « hyper-paysanne » et pastorale, dans laquelle les composantes décrites précédemment sont encore toutes présentes. Au début du XX^e siècle, les Hautes-Alpes offrent un bel exemple de « **paysage-paysan** » avec une intense mise en culture, la recherche de l'autonomie micro-locale, les aménagements anciens ou plus récents (par exemple la correction des torrents à partir de la fin du XIX^e siècle). L'enquête de 1929 annonce 109 102 ha de surfaces agricoles, dont 73,5 % de terres labourables (mais un tiers de celles-ci sont encore mises en jachère), 23,5 % de prairies naturelles, 2,1 % de vignes, 0,4 % de vergers et 0,4 % de jardins et maraîchage. Au recensement de 1955, on ne compte plus que 81 320 ha de surface agricole utilisée dont 65,5 % de labours, 25,2 % de prairies naturelles, 3,7 % de vergers, 3,2 % de vignes, 1,9 % de maraîchage et 0,3 % de diverses cultures dont la lavande. Sur le plan de l'organisation sociale et économique, la grande ferme commerciale est rare. En 1955, la taille moyenne des exploitations est encore à moins de 10 ha dans le Champsaur-Valgaudemar (9,8 ha), le Haut-Embrunais (7,1 ha), le Briançonnais (6,5 ha). On atteint une quinzaine d'hectares dans le Queyras ou le Gapençais, et entre 20 et 25 ha dans les autres parties du département. Pour autant, quelques massifs se signalent par de plus grandes propriétés foncières, comme le Dévoluy¹⁴.

À la suite des travaux fondateurs de Philippe Arbos, on distingue les systèmes et paysages de « grande » et « petite » montagne. La petite montagne accueille le menu troupeau familial en une constellation de chalets tandis que la grande montagne reçoit de gros troupeaux communs confiés au soin d'une équipe de bergers. Or, les Hautes-Alpes appartiennent très majoritairement à ce modèle de « petite montagne ». La grande montagne « à gruyère » est

¹⁴ Voir l'ouvrage de Ph. Vigier, 1963.

absente et les éleveurs « fabriquent simplement des tommes ou bien des fromages qui, comme les tommes, nécessitent des quantités de lait relativement faibles » (Arbos, 1922). Il faut aussi compter avec la grande transhumance provençale qui amène chaque été des milliers d'ovins appartenant à de grands propriétaires de Provence (les « capitalistes »¹⁵) sur les alpages, en utilisant la route ou la voie ferrée¹⁶.



Fig. 7 - Névache (1911).

Cône de déjection cultivé de part et d'autre du lit du torrent du Roubion, murettes et rideaux limitant les champs, nombreux épierrements allongés ou en tas. Cliché RTM, AD 05, 21 Fi 1024.



Fig. 8 - Fenaison dans la vallée de la Clarée (années 1910-1920).

Cliché Ph. Arbos.

15 Bien que Ph. Arbos (1922) précise que « tout possesseur de troupeau, qu'il soit propriétaire de troupeau, fermier ou simple berger, est appelé capitaliste ».

16 Voir Moustier, Rieutort (2010, 2012). Rappelons aussi, avec Ph. Arbos (1913) que : « La transhumance dans les Alpes méridionales se pratique sous deux formes. La forme classique amène de la Crau ou de la Camargue des milliers de moutons provençaux vers les pâturages alpestres. On connaît moins la seconde forme de transhumance, qui d'ailleurs n'exclut point la précédente de lieux où elle se pratique et que nous appellerons la transhumance alpestre par opposition à la provençale. Elle tient à l'insuffisance des foins locaux pour l'hivernage. Elle fait descendre les troupeaux locaux vers le Var et les Bouches-du-Rhône pour la durée de la saison froide. »

Charles Gardelle (1965) estime encore à 70 000, le nombre de moutons méditerranéens estivant dans les Hautes-Alpes vers 1964 ; deux bêtes sur trois sont originaires de Crau et de Camargue où le transport par camions se généralise.

Les paysages encore soigneusement entretenus, malgré les migrations temporaires des montagnards, constituent une sorte d'« **habit d'arlequin** » (Fel, 1992 a). Sur un corps constitué par le cadre topographique et bioclimatique évoqué plus haut, se déploient des habits très variés mais dans lesquels nous pouvons reconnaître une trame de base. Celle-ci comprend, au centre, les zones les plus soignées dont le petit parcellaire, souvent parcouru par les petits canaux d'irrigation, porte jardins, champs céréaliers (seigle, blé, orge, avoine) ou fourragers, près de fauche et parfois vergers ou vignes à basse altitude. Plus loin, en périphérie, les chemins, quelquefois pavés de galets, s'ouvrent sur les terres « vagues », les landes et alpages, les forêts et rochers qui constituent les « marges » plus extensives de l'économie montagnarde ; les aménagements sont plus légers, le parcellaire est moins visible sur des surfaces plus étendues, et la propriété davantage collective, donnant lieu à des formes de gestion communautaire de l'espace, comme la garde collective des troupeaux ou l'exploitation des eaux ou du bois d'affouage en commun.

Dans le Queyras, bien étudié par Mariel Jean-Brunhes Delamarre (1970), les petits troupeaux individuels se fondent en un seul troupeau villageois avec berger commun plus économique. Le paysage concret et ses chemins reflètent les multiples pratiques pastorales, les allers-et-venues des troupeaux, mais aussi la nouvelle gestion forestière depuis les reboisements du XIX^e siècle. Enfin, l'habitat apporte sa touche paysagère, à fine échelle, sur les différents étages : villages permanents – plus ou moins denses et compacts – au centre, chalets saisonniers plus ou moins dispersés sur les hauts versants, parfois dédoublés à moyenne altitude. La maison est « le symbole d'une géographie totale » (Fel, 2007) : elle est à la fois un abri contre les rigueurs du climat même si elle est souvent menacée par les aléas, un atelier pour l'exploitation et une « maisonnée » pour la famille élargie. Mais que de diversité dans les formes et matériaux utilisés, dans les volumes, dans la présence ou non de cours, greniers et balcons...

Par-delà ces organisations communes, l'équilibre entre les composants est instable et diversifié. La diversité des formules paysagères est donc grande, en fonction du cadre topographique, des structures foncières et des systèmes de culture et d'élevage locaux.

Quelques types ressortent de l'analyse comparée des photographies de la première moitié du XX^e siècle.

- Le paysage « **herbager-sylvo-pastoral** » des hautes montagnes plus froides et humides (Valgaudemar, Champoléon, Pelvoux) associe des prairies dominantes, près de fauche et alpages... En dehors de quelques jardins autour des villages et de rares champs de pommes de terre, les labours laissent peu de traces, d'autant qu'ils ont beaucoup reculé à la fin du XIX^e siècle. Les bois, de propriété surtout communale ou domaniale, sont bien présents sur les versants, notamment à l'ubac. Cette formule trahit une spécialisation dans l'élevage (ovin et caprin majoritaire), la production de viande et de fromage, avec des systèmes de « petite montagne » et la présence des transhumants. L'habitat se disperse entre les petits villages, les hameaux et les chalets, parfois regroupés dans les « forests » d'altitude.
- Le paysage « **agro-sylvo-pastoral** » des hautes vallées ou des plateaux « intramontagnards » plus secs (Haute-Romanche, Briançonnais, Queyras, Embrunais, Dévoluy) juxtapose des petits champs (seigle, pommes de terre, lentilles et légumes divers) où alternent les jachères, mais aussi des prairies et quelques arbres fruitiers

(pommiers, poiriers) méticuleusement irrigués, puis viennent les étendues importantes d'herbages et de forêts. Traditionnellement, la fumure du petit troupeau familial (ovins, caprins, quelques bovins ou chevaux) permet d'entretenir cet *ager* central au parcellaire émietté. Le terroir est ouvert, la vaine pâture traditionnelle, mais les cas d'organisation collective autour du hameau plus ou moins puissants. En altitude, où l'on estive les troupeaux locaux et transhumants, on retrouve la très grande dispersion de l'habitat temporaire, cabanes et chalets isolés ou hameaux d'estive.

- Le paysage « **agro-pastoral bocager** » du Champsaur et d'une partie du Gapençais, offre une variante originale dans laquelle on retrouve les prairies et petits champs, les déplacements des troupeaux en proximité, mais au centre du terroir, les parcelles encloses par le réseau des haies ponctuées d'arbres aux multiples usages, et parfois irriguées, constituent un motif paysager majeur. On y cultive les céréales et les plantes fourragères et on y élève bovins pour le lait, ovins pour la viande, porcelets et poulains.
- Le paysage « **agro-pastoral de moyenne montagne** » (Orpierois, Serrois, Rosanais, Bochéne) constitue une variante plus intensive, réduisant la part des pâturages d'altitude et des forêts ; le parcellaire, souvent trapu, est davantage dédié aux cultures (vergers, vignes, céréales, lavandes), mais l'élevage, notamment ovin, occupe une grande place et met en valeur les landes sèches, terrains de parcours et forêts dégradées. Sur les versants de moyenne altitude, l'habitat temporaire est quasi absent en dehors de quelques abris de bergers.
- Enfin, à plus basse altitude encore, le paysage « **horto-agro-pastoral** » des bassins et vallées (Buëch, Moyenne Durance, Bas-Gapençais) associe le jardin, la vigne et les arbres fruitiers d'une part, les champs de céréales dissociés et le pacage d'autre part. La partie la plus intensive du terroir est irriguée, autour des gros villages, parfois perchés, mais elle reste entourée par les solitudes pastorales et les petits bois de chênes.



*Fig. 9 - Pelvoux, (années 1910-1920).
Quelques chalets du hameau d'estive d'Ailefroide.
Cliché Ph. Arbos.*



*Fig. 10 - Arvieux (2019).
Anciens chalets d'estive dispersés sur l'alpage de Furfande.
Cliché Ph. Moustier.*

Si ces paysages multiformes peuvent paraître immuables, il n'en est rien et un auteur comme Philippe Arbos a bien montré dès le début du XX^e siècle les **transformations réelles** de la mise en valeur : extension des prairies (dont les prairies artificielles de trèfle, de sainfoin et de luzerne), recours aux engrais et à l'irrigation, essor de l'élevage pour la viande ou le lait dont témoignent la croissance des cheptels et le mouvement de créations fruitières (Moustier, 2016 et 2020) et les premières collectes laitières organisées par camions dans le Briançonnais. Dans le canton de Saint-Bonnet-en-Champsaur, Philippe Arbos montre qu'entre 1857 et 1913, les surfaces en céréales ont reculé de 4 011 ha à 2 630, tandis que les prairies artificielles grimpent de 1 990 à 2 881 ha, les prairies temporaires destinées à la production de graines fourragères se répandent en quelques années atteignant 1 257 ha en 1913¹⁷. De même, l'orientation commerciale de l'élevage ovin est stimulée par un négoce actif et par la présence du chemin de fer qui permet d'expédier les agneaux vers les marchés urbains.

Après la guerre de 1914-1918, les chevillards de Sisteron créent leurs propres abattoirs et le système gagne rapidement entre les deux guerres les vallées (création de l'abattoir coopératif de Gap en 1938) et montagnes voisines. L'accroissement des rendements est alors obtenu par une patiente amélioration des races (races de Quint, de Valdrôme, de Savournon et de Sahune) qui constitueront après 1945, la race des Préalpes du Sud, dénommée localement « commune » (Rieutort, 1995).

Mais, parallèlement, les géographes soulignent le recul précoce et général des surfaces cultivées. Dès 1913, Philippe Arbos dénonce : « C'est une pénible impression que donne la traversée de ces villages presque déserts, réduits à quelques familles, et dont les maisons, les unes en ruines, les autres délabrées, témoignent tristement de l'abandon où ils ont été laissés. » À ses yeux, l'émigration est, avec le recul de la fécondité, la cause principal de cette déprise :

17 Cette même année 1913, Ph. Arbos signale que les cantons d'Orcières, Saint-Bonnet et Saint-Firmin ont produit 10 000 quintaux de graines fourragères (dactyle, fromental) ou fenasse. Selon lui, « Le Champsaur a donné l'exemple au Trièves et au Dévoluy : de ces trois pays, la graine fourragère était autrefois expédiée en Australie et Nouvelle-Zélande ; depuis que ces pays sont devenus producteurs et vendeurs, elle va en Allemagne, à Darmstadt et Cologne. [...] Les graines sont vendues aux marchands du Comtat, à Valréas, Avignon, Carpentras, Vaison, et de là expédiées dans toute la France du Nord et l'Angleterre. Un pareil genre d'exploitation donne tout profit, puisqu'aux revenus de la graine s'ajoutent ensuite les produits fourragers eux-mêmes ».

Ne trouvant plus à vivre chez eux d'une manière suffisante, les habitants sont partis. L'émigration a eu des causes essentiellement économiques. Elle a été favorisée par des conditions accessoires au premier rang desquelles il faut placer pour certaines vallées l'habitude de l'émigration temporaire. Les habitants de Valjouffrey, de l'Ubaye, du Dévoluy, du Champsaur passaient en grande partie l'hiver hors de chez eux. Accoutumés à se déplacer, ils étaient enclins par là même à envisager sans inquiétude la perspective d'un exil définitif. Ils se laissèrent facilement tenter par les débouchés que leur offraient des régions plus riches que leur patrie : plaines de la Provence, surtout grandes villes, Lyon et les villes de la côte méditerranéenne. Beaucoup d'émigrants n'ont pas hésité à chercher fortune plus loin encore, en Algérie et surtout en Amérique.

Rappelons qu'entre 1846 et 1946, le département perd près de 50 000 habitants, passant de 133 100 à 84 932 personnes. À partir de 1954, on repère une très légère progression (87 436 habitants en 1962 ; 91 790 en 1968) : le solde naturel reste légèrement positif et les départs sont moins nombreux avec les débuts du tourisme. Mais c'est dans le monde agricole que la crise est la plus impressionnante : le nombre d'exploitations agricoles chute de 16 669 en 1929 à 9611 en 1955, soit une rétraction de 42 %.

Sites d'estive du vallon des Ayes (Villar-Saint-Pancrace)

Ce vallon à l'ubac de la commune est un bel exemple de l'ancienne exploitation altitudinale de la haute montagne. Le village est situé à 1240 m dans la haute vallée de la Durance. Le vallon du torrent des Ayes possède un bel ensemble pastoral, avec deux niveaux d'habitat.

Le hameau de remue des chalets des Ayes à 1720-1750 m d'altitude est occupé par des familles de Villard-Saint-Pancrace de fin juin au 15 août. C'est un ensemble d'habitats groupés, entouré de prairies de fauche irriguées, dont une partie était naguère semée en seigle. Les vaches pâturaient dans les pré-bois et sous le mélézin, gardées à tour de rôle par les familles, tandis que les moutons étaient sous la conduite d'un berger communal. Un ou deux cochons par famille et des poules estivaient aussi.

À partir de mi-août la plupart des familles se déplaçaient vers les chalets supérieurs, autour 2200 m d'altitude, clairsemés sur des alpages inscrits dans deux cirques glaciaires. Autour des chalets des prés privés, parfois irrigués, étaient aussi fauchés. Pour la Saint-Michel, le 29 septembre, les familles regagnaient la vallée, après une halte de quelques jours aux chalets des Ayes. Les hommes occupés en bas, aux champs ou parfois à une tâche salariée, faisaient le va et vient chaque fin de semaine entre la vallée et les sites d'estive, sauf lors de la fauche des prés d'altitude¹.

La laiterie Gravier² de Briançon a effectué plusieurs années durant et jusqu'en 1956 le ramassage journalier du lait au hameau de remue des Ayes. Ensuite, comme pour les chalets supérieurs, le lait a été transformé sur place en beurre et fromage. Quelques porcs étaient toujours engraisés aux Ayes en 1958³.

Entre les deux guerres une quarantaine de familles effectuaient cette remue ; on en dénombrait encore 25 en 1949. Le déclin s'accéléra dans les années 1950. En 1958 une dizaine de familles seulement estivaient aux Ayes avec un cheptel composé 80 bovins, dont 40 vaches laitières ; les chalets supérieurs n'étant plus utilisés que pour abriter les faucheurs et engranger un peu de foin. En 1968, cinq familles seulement perpétuaient cette pratique.

¹ Gardelle Charles, *Alpes terre d'été*, La Fontaine de Siloé, Montmélian p. 133-136, 2000, (Témoignages de Mme Fine et Mr Borel).

² Fondée en 1888.

³ Poncet A. L'abandon des chalets et l'évolution des méthodes d'exploitation pastorale dans le Briançonnais, *Bulletin de la Fédération Française d'Economie Alpestre* n°8, 1958, p. 251- 269.



*Fig. 11 - Villard-Saint-Pancrace, Vallon des Ayes (années 1910-1920).
Site d'estive autour du hameau (1700- 1750 m) avec prairies de fauche irrigables
et pâturages dans les prés-bois et sous le mélèzin.
Cliché Ph. Arbos.*



*Fig. 12 - Villard-Saint-Pancrace (années 1910-1920).
Les chalets groupés des Ayes. Cliché Ph. Arbos.*



Fig. 13 - Maison queyrassine (1957).

Habitat caractéristique avec une portion en maçonnerie, surmontée en partie d'une structure en bois (la fuste) avec balcons abrités par un auvent servant à terminer le séchage des récoltes, notamment des céréales comme sur cette photo.

Cliché Max Derruau.



Fig. 14 - Vars (1964).

Secteur de Sainte-Marie et Sainte-Catherine, ager grim pant jusque vers 2000 m sur pentes modérées s'étendant sur des placages morainiques.

Cliché Max Derruau.

Le bocage du Champsaur et du Valgaudemar

Du col Bayard, l'ample dépression champsaurine offre en été une image de verdure contrastant avec l'âpreté des montagnes qui l'entourent. Cet aspect verdoyant et frais, sous un ciel limpide et bleu, est pour beaucoup lié à la présence du bocage. Nulle part ailleurs dans les Alpes un bocage n'atteint cette étendue et cette densité. Avec une centaine de km² il est bien plus vaste que son voisin Gapençais. Ce bocage montagnard se développe sur des pentes modérées jusque vers 1400 m d'altitude. La densité des haies varie selon les situations, de secteurs à maillages denses (Le Devallas – Les Laus à St-Eusèbe), à d'autres semi-bocagers, avec des linéaments courant le long des chemins (Les Longis à St-Maurice en Valgaudemar). Plus la pente est forte et les épierrements nombreux plus il est épais. C'est un bocage arboré dominé par le frêne. Il a aussi la particularité d'être irrigué ; dans les périmètres non modernisés (aspersion) il est parcouru par une myriade de canaux gravitaires et de filioles. Ce bocage présent sur les cartes du xviii^e siècle, s'est développé avec la croissance démographique afin de pallier le manque de bois et de fourrage (feuille). C'était un bocage pleinement intégré à l'économie agricole, les arbres étaient taillés tous les trois à cinq ans. Avec l'exode rural et la déprise agricole la physionomie du bocage a évolué au fil des décennies (arbres plus hauts, haies plus épaisses). Sur les communes remembrées une trame bocagère plus lâche a néanmoins perduré. Le bocage du Champsaur-Valgaudemar est devenu un bocage patrimonial (voir Moustier, 1996 et 2006).



Fig. 15 - Saint-Bonnet-en-Champsaur (2015).

Zone bocagère remembrée, secteur Bombran-Prés Vieux-Alibert, vue du belvédère des Trois-Croix vers le sud.

Trame semi-bocagère avec des haies bordant les chemins, les ruisseaux et les ruptures de pente majeures. Cliché Ph. Moustier

Il est évidemment difficile de saisir comment ces paysages sont perçus et représentés par les Haut-Alpins de l'époque. On devine cependant la force d'un **imaginaire paysan** qui voit le paysage à travers son « bien », son travail quotidien et au rythme des saisons, ainsi qu'en relation avec son histoire familiale. Dans son micro-terroir, chaque parcelle à son histoire et l'on connaît parfaitement la trajectoire des terres voisines. Pour le paysan haut-alpin, à la fois propriétaire et exploitant, le paysage est d'abord cadastral ! Mais il s'appuie aussi sur la satisfaction du travail minutieux, en partie conçu et réalisé à l'échelle commune du village. Le paysage doit être bien « tenu » même si les forces viennent à manquer du fait de l'exode rural. Ajoutons aussi la force des représentations religieuses dans des montagnes parsemées d'églises et de chapelles, d'oratoires et de croix, parfois jusqu'à haute altitude.

Parallèlement, des acteurs davantage « extérieurs » vont peu à peu imposer d'autres regards et ressentis: on pense aux enjeux de restauration et de conservation de la montagne déjà évoqués, à l'emprise nouvelle des forestiers portant un regard critique sur le pastoralisme. Dans des imaginaires plus symboliques auxquels contribuent les voyageurs et écrivains, ce sont d'autres paysages qui émergent : ceux de la ténacité, du travail intense, de la sagesse, de l'alliance avec la terre et du mythe pastoral. On loue la résistance paysanne face aux aléas naturels, le courage des métiers de la terre et de l'élevage. Jean Giono¹⁸, plus mystique et « rêveur des montagnes » comme il le revendique lui-même (Le Gall, 2009), célèbre ce travail des paysans face aux rudesses du climat et aux aléas (on pense au glacier de la Treille dans *Batailles dans la montagne* au pied du Dévoluy) mais aussi la force des communautés villageoises où « les travaux et les jours ont toute leur noblesse »¹⁹. On s'inscrit dans des valeurs culturelles et politiques, et dans les idéaux de stabilité, de pureté... mais aussi dans une nostalgie de la ruralité d'autrefois alors que les craquements se multipliaient et que « la forteresse donnait des signes de faiblesse : l'isolement, le travail trop dur, la main d'œuvre familiale qui semblait ne rien coûter, les successions difficiles, tout cela durait, mais n'était plus regardé comme avant²⁰ ».

Les paysages ruraux de la montagne modernisée (1970-1990)

À partir de la fin des années 1960, les paysages haut-alpins connaissent de profondes transformations dont les processus sont bien retracés par les travaux successifs de Veyret (1945, 1974), Chauvet et Pons (1979), Avocat (1979) ou Meyzenq (1984). Sans revenir sur toutes ces mutations, on soulignera trois transformations dont l'impact sur les paysages est considérable.

18 Rappelons que Jean Giono, outre Manosque, a séjourné à Saint-Julien-en-Beauchêne de 1928 à 1930, puis au hameau des Queyrelles à Briançon pendant sept ou huit ans et ensuite dans le Trièves à Tréminis, et Lalley (Le Gall, 2009).

19 Dans *Village*, 1950, p. 529.

20 Fel, 2007.



*Fig. 16 - Embrunais avant le lac de Serre-Ponçon (1955).
Vue prise d'Embrun vers le sud-est, au premier plan terrasse de la Durance aux sols
alluviaux gris, au centre la Durance avec sur sa rive gauche les versants cultivés
surmontés par la forêt. Au fond à droite le Morgon 2324 m.
Cliché Max Derruau.*



*Fig. 17 - Montjay au (début du xxe siècle).
Paysage préalpin des Baronnies, parcellaire cultivé trapu,
arbres fruitiers complantés et vastes parcours.
Cliché J.P. Brun, AD 05 108 J 12.*

Il s'agit en premier lieu de la **difficile modernisation agricole**. Si, sous l'impulsion des jeunes paysans parfois regroupés en collectifs (on pense au rôle clé des Jeunesses Agricoles Chrétiennes et des Centres d'Études Techniques Agricoles) et grâce au soutien des politiques de l'État, plusieurs territoires haut-alpins connaissent une rénovation remarquable, d'autres sont soumis aux conséquences de la déprise humaine, de l'abandon ou de l'extensification. Désormais, le meilleur système agricole n'est plus l'exploitation polyvalente des sols, mais celui qui mobilise le moins de travail humain. Le nombre d'exploitations recule incessamment : de 1955 à 1970, on passe de 9 611 à 5 625 unités, soit une diminution de plus de 40 % en moyenne, mais on atteint des pertes de près de 50 % dans le Queyras ou le Bochéne, de 58 % dans le Briançonnais; à l'inverse, dans le Dévoluy, le Gapençais ou le Laragnais, un tiers seulement des fermes disparaît. De 1970 à 1988, ce sont encore plus de 2 250 exploitations qui ferment leurs portes, soit un nouveau recul de 40 %, plus marqué encore dans le Haut-

Embrunais. Du coup, la taille moyenne passe de 14,2 ha en 1955 à 25,9 ha en 1988. Les exemples de modernisation agricole du Champsaur (Moustier, 2000), du Queyras avec l'action de Philippe Lamour (Estienne, 1980), du Dévoluy (Rieutort, 2001), du Gapençais ou des pays du Buëch et de la Moyenne-Durance (Gabert, 1970) sont bien connus. Celle-ci passe par l'intensification et la « révolution fourragère », la mécanisation, l'agrandissement et la spécialisation des fermes dans l'élevage ou les cultures fruitières ; parfois le remembrement (Champsaur, Gapençais, Guillestrois) ou la grande hydraulique (Buëch et Durance) viennent renforcer le mouvement d'intensification. Les machines bousculent des paysages qui associent désormais des terroirs valorisés (vallées et bassins avec cultures et vergers, prairies des « bons fonds » irrigués même s'il faut arracher quelques haies) et d'autres déclassés, notamment sur les pentes qui s'enfrichent et où l'on abandonne les arbres fruitiers et les ceps de vigne.

Globalement, en altitude, on assiste à une « débandade des champs²¹ » et à une spécialisation dans l'élevage, simplifiant beaucoup les motifs paysagers autour du duo herbe et bois. Entre 1955 et 1970, les surfaces toujours en herbe doublent, passant de 26 697 à 52 319 ha, tandis que les terres labourables perdent 13 000 ha (de 50 163 à 37 098 ha) avant de se stabiliser autour de 35 000 ha en 1988 (soit 40 % de la SAU). Les cheptels bovins, après s'être accrus de 8 000 têtes entre 1955 et 1970, se stabilisent vers 34 000 têtes. Mais le nombre de vaches laitières régressent sensiblement (18 200 têtes en 1955 ; 15 600 en 1970 ; 8 900 en 1988), en particulier dans certains massifs (Dévoluy, Haut-Embrunais, Briançonnais) ou sur la bordure méridionale. À l'inverse, les vaches allaitantes commencent leur essor (200 têtes en 1970 ; près de 2 900 en 1988), signe d'une utilisation moins intensive de l'espace. L'orientation vers l'élevage ovin est encore plus affirmée, grimant de 134 000 têtes en 1955 à plus de 254 000 en 1988. Tout cela va de pair avec une homogénéisation dans les systèmes d'élevage et dans les races animales, dont certaines, « exogènes », s'imposent, à l'image des vaches Prim'Holstein qui viennent remplacer les Tarines. Insémination artificielle et contrôle laitier s'imposent dans les derniers élevages laitiers, concentrés dans le Champsaur et le Gapençais. Par ailleurs, la transhumance, lointaine et locale, se maintient si les alpages sont accessibles et de bonne valeur, au prix d'aménagements de nouveaux chemins et de transports hélicoptés. Dans ce mouvement de modernisation, le bâti agricole est souvent inadapté, surtout en altitude. De nombreuses fermes ou des chalets d'alpage sont abandonnés, parfois ruinés ou repris en résidences secondaires. Mais dans les villages vivants, il faut aussi compter avec les nouveaux bâtiments d'élevage, bergeries ou étables, les hangars métalliques ou les silos pour nourrir le bétail, comme dans le Champsaur ou le Dévoluy.

21 1 Pierre Estienne, 1978, La France, T III, *les montagnes françaises et l'axe Rhin-Rhône*, éd Masson.



Fig. 18 - La Grave (2020).

Hameau des Terrasses et son terroir sur pente vigoureuse haché de rideaux pour réduire la déclivité des champs. Cliché Ph. Moustier.



Fig. 19 - Cervières (2021).

Vue prise du hameau du Laus vers l'est, prairies de fauche et pierriers. À l'arrière-plan l'alpage de Peyre Moutte. Cliché Ph. Moustier.

Une deuxième transformation sur laquelle nous insisterons peu, est liée à l'**essor touristique** qui prend appui sur les ressources exceptionnelles des massifs ensoleillés où se déploient les nouvelles stations de sports d'hiver (Super-Dévoluy et la Joue-du-Loup²², Orcières-Merlette, Vars, Queyras, Montgenèvre, Serre-Chevalier...) mais aussi la diversification estivale, notamment autour du lac associé au barrage de Serre-Ponçon construit dans les années 1956-1961.

²² Pour le Dévoluy, voir Rieutort (2001). Ajoutons également que, dans ce même massif, le paysage du sommet du plateau de Bure à 2 550 m d'altitude, est aussi transformé par l'implantation des antennes de radiotélescopes de l'observatoire conçu par l'IRAM (Institut de radioastronomie millimétrique) et par la construction d'un téléphérique privé d'une longueur de 4 040 m. Les travaux ont débuté en 1985 et on compte actuellement 11 antennes de 15 m de diamètre chacune.

Enfin, en interaction avec cette attractivité touristique, il faut compter avec une nouvelle **attractivité résidentielle** des villes ou gros bourgs haut-alpins, qui voient s'étendre les nouvelles constructions périphériques, les pavillons et lotissements, ou encore les zones d'activités et voies de communications²³. La population s'accroît plus sensiblement, avec des gains annuels notamment dans les communes urbaines (+ 0,75 % par an sur la période 1968-1975 contre seulement + 0,09 % dans les zones rurales). Les grands aménagements et le développement du tourisme contribuent à ce renouveau. En 1975, la population atteint 97 358 personnes, et grimpe à 113 300 en 1990 ; entre 1975 et 1982, les gains totaux se concentrent sur l'est du département, mais seuls les pays de Sisteron et de Veynes ont encore un solde migratoire négatif. Sur la période intercensitaire 1982-1990, la population recule uniquement sur L'Argentière ou Veynes tandis les soldes migratoires sont positifs presque partout²⁴.

Cette montagne de la « modernité » conduit-elle à la **fin du « paysage-paysan »** ? Si l'uniformisation, voire la banalisation et l'abandon de nombreux terroirs sont incontestables par rapport à l'extraordinaire marqueterie du début du siècle, le bilan est cependant plus nuancé. D'une part, parce que ces transformations s'opèrent par points avec beaucoup de différences selon les lieux, selon les villages, entre la « petite Bretagne » du Champsaur, l'abandon des hautes vallées ou les vergers spécialisés de la moyenne Durance.

D'autre part, parce que des formes de résistances locales se dessinent. On imagine un nouveau modèle de développement, plus endogène, autour des communes gagnées par le tourisme ou encore marquées par leur tissu agricole et pouvant bénéficier des aides publiques. En 1977, le discours de Vallouise de Valéry Giscard d'Estaing annonce une nouvelle politique de la montagne qui s'affirmera au milieu des années 1980.



*Fig. 20 - Molines-en-Queyras (2019).
Vallon de l'Aigue Blanche, prés fauchés, prés-bois et mélézin.
Cliché Ph. Moustier.*

23 Moustier, 2016 b.

24 Les seuls bassins de vie à solde migratoire négatif sont ceux de l'Argentière et de Guillestre.



*Fig. 21 - Saint-Maurice-en-Valgodemard (2013).
Vue vers l'amont, prairie de fauche sur terrasse fluvio-glaciaire,
avec au fond du champ une trame bocagère. Au fond l'Olan 3564 m.
Cliché Ph. Moustier.*

En définitive, les imaginaires paysagers sont largement recomposés : aux côtés de la modernisation agricole et du renouveau touristique qui transforment les paysages au rythme du « progrès » qui fascine et se traduit par un travail moins harassant, d'autres regards émergent de façon concomitante. On regrette un paysage qui disparaît et il s'agit de préserver et de valoriser le **patrimoine naturel et culturel** de la montagne, face à l'abandon ou aux risques de l'urbanisation. La création des aires protégées (Parc National des Écrins en 1973, Parc Naturel Régional du Queyras en 1977) témoigne de ce nouveau regard. On citera également le symbole que représente l'œuvre d'Émilie Carles, où se côtoient la description de la rude vie rurale et la lutte militante à Val-des-Prés contre le projet de liaison rapide Fos-Turin par la vallée de la Clarée²⁵. À son propos, André Fel (1992 b) résume bien le basculement des représentations :

La morale d'E. Carles sur le progrès est très idéaliste. Si elle voit clairement le rôle de l'école et du livre, elle professe à la fin de sa vie une vision écologique de la montagne qui nous étonne quelque peu. Ce sont les « herbes sauvages » qui font le titre du livre et l'on évoque, assez curieusement, les « champs de coquelicots » et les « champs de bleuets » vers la fin de cet ouvrage ! Le pays le plus dur est devenu sous la même plume « le plus beau du monde ». Mais où sont donc passés les agriculteurs dans cette dérive ?

Entre protection et valorisation, les paysages entrent dans une période de transition...

²⁵ Voir le chapitre de Christine Roux, 2009, « Littérature d'expression française » dans *Hautes-Alpes*, Ed. Bonneton, p. 183-207.

Les paysages agrestes de la montagne renaissante (depuis 1990)

Depuis la fin du XX^e siècle, de nouveaux regards se portent sur les paysages et s'entrecroisent. En premier lieu, nous voyons se multiplier des actions publiques – nationales ou européennes – visant la préservation, **la gestion et la valorisation des paysages**²⁶ que ceux-ci soient « remarquables » ou plus « ordinaires ».

Deuxièmement, les sociétés urbaines contemporaines expriment un **intérêt renouvelé pour l'espace rural et montagnard**, son patrimoine ou ses aménités. Le paysage devient un cadre de vie plein d'attraits. Ce « désir de campagne » se traduit par des flux migratoires et l'arrivée de nouveaux habitants, y compris dans les hautes vallées. Dans ses enquêtes récentes dans les hautes vallées (dont le Valgaudemar, la haute Romanche, la Clarée ou le Queyras), Anne Barrioz (2022) montre que les deux tiers des enquêtés expriment spontanément un rapport sensible à l'espace comme l'une des principales motivations à l'installation « cadre et qualité de vie, proximité de la nature, beauté des paysages, vallée préservée, simplicité du lieu, émotion et sentiment particulier de vivre ici ».



Fig. 22 - Dévoluy (2019).

*Secteur de Saint-Etienne dominé par l'échine calcaire
de la Montagne de Faraut 2568 m, ager encombré par les épierrements.
Cliché Ph. Moustier.*

26 Citons par exemple, la loi n°93-24 du 8 janvier 1993 sur la protection et la mise en valeur des paysages et modifiant certaines dispositions législatives en matière d'enquêtes publiques, dite Loi paysage.



Fig. 23 - Embrunais (2020).

*Le cadre rural de la station-village de Réallon
(au centre droit) dominé par les Aiguilles de Chabrières 2403 m.
Cliché Ph. Moustier.*

La population continue sa croissance rapide : 121 419 habitants en 1999, 134 205 en 2008 et 140 605 en 2020. Sur la période 1999-2008, l'ensemble des bassins de vie du département est concerné par la « renaissance », en particulier dans la partie sud-ouest gagnée par une forme de périurbanisation diffuse depuis la métropole marseillaise, mais aussi dans les hautes vallées (+ 1,06 % par an dans le Champsaur-Valgaudemar ; + 1,25 % dans l'Embrunais). Depuis 2008 et surtout depuis 2013, on note une légère décroissance dans certains secteurs orientaux devenus moins attractifs comme le Briançonnais, le Guillestrois, le secteur de L'Argentière voire le Champsaur.

Enfin, localement, les montagnards recherchent **de nouvelles voies pour l'économie locale**, l'élevage et les productions alimentaires (on pense à la revalorisation des jardins), l'artisanat ou un tourisme plus durable. Les villages continuent leurs transformations, des constructions individuelles et des lotissements sont apparus en périphérie, le long des voies de communication... Entre 2009 et 2021, près de 650 ha ont encore été artificialisés dans le département²⁷. Si le bâti d'autrefois est aussi rénové dans le hameau, le nouvel habitat s'étire, mais avec des vides, au gré des contraintes physiques ou des ventes refusées... Les paysagistes dénoncent une forme de banalisation des paysages et soulignent les difficultés pour s'intégrer aux sites et aux terroirs agricoles d'autrefois, notamment dans ces zones commerciales et artisanales autour des pôles urbains.

Dans ces conditions, on assiste à une forme de **renouveau du paysage pastoral-herbager**, associé à la « haute qualité environnementale », et aux multiples zonages écologiques (zones naturelles d'intérêt faunistique et floristique, zones Natura 2000, sites classés, réserves naturelles, arrêtés de biotope²⁸) ; des contrats et dispositifs agro-environnementaux se multiplient pour soutenir des formes d'utilisation conciliant agro-pastoralisme et préservation de la biodiversité. Les paysages herbagers extensifs et forestiers sont promus : « C'est comme si le décor le plus naturel possible méritait récompense » nous dit

27 Source : observatoire de l'artificialisation des sols, Plan biodiversité

28 Ces zonages environnementaux couvriraient plus de 420 000 hectares, soit les trois quarts du département. Rappelons aussi la création du Parc Naturel Régional des Baronnies provençales en 2015 ; ce dernier s'étend sur 82 communes, dont 35 dans les Hautes-Alpes.

André Fel (2007). Dès 1993 et la réforme de la Politique Agricole Commune, les premières mesures encouragent la gestion durable de l'espace montagnard et une contractualisation avec les éleveurs ; ce sont d'abord les dispositifs associés aux articles 19/21, des opérations locales dans le Queyras et le Champsaur, puis les Contrats Territoriaux d'Exploitation ou d'Agriculture durable, et enfin les Mesures Agri-Environnementales Territorialisées (MAET) et Climatiques (MAEC). Dans les Hautes-Alpes, « ces mesures sont principalement axées sur l'enjeu de préservation de la biodiversité, avec des actions concernant principalement les milieux agropastoraux (prés de fauche et les zones pastorales), mais aussi les haies, les canaux, les plantes messicoles » (Girard, 2021). Par ailleurs, des plans de paysages, souvent adossés aux documents d'urbanisme et appuyés par une cartographie précise²⁹, veillent aussi à maîtriser les formes d'urbanisation. Ils sont élaborés par les services de l'État et les collectivités territoriales, parfois avec la contribution des citoyens et des associations locales. On tente de constituer des zones agricoles protégées (ZAP) et de multiplier les associations foncières pastorales (AFP) comme dans le Parc Régional du Queyras (Galand, 2021). Mais cette gestion locale et la coordination entre tous ces acteurs ne sont pas faciles : comment concilier l'exploitation agricole et pastorale, protéger les « beaux » paysages et attirer les touristes et nouveaux résidents ? On débouche sur de vigoureuses controverses, tandis que s'amoncellent les réglementations.



*Fig. 24 - Val de Durance, secteur de Ventavon - Monétier-Allemont (2022).
Vue de la route du col de Faye, vallée dilatée dans les terres noires affleurant par endroit,
grandes cultures et nombreux vergers bien repérables avec les filets pare-grêle.
À l'arrière plan les Alpes de Haute-Provence.
Cliché Ph. Moustier.*

29 Voir l'Atlas des Paysages des Hautes-Alpes édité par le Conseil départemental : <http://www.paysages-hautesalpes.fr/atlas-paysager.html>



Fig. 25 - Gapençais (2015).

Le dôme de Gap culminant au Mont Colombis 1734 m.

Pentes modérées plus ou moins bocagères, boisements sur les affleurements rocheux. Céréales et cultures fourragères, le Gapençais est après le Champsaur le second bassin laitier haut-alpin.

Cliché Ph. Moustier.



Fig. 26 - Rosannais, vue du col des Tourettes vers le sud-est (2019).

Paysage des Préalpes du Sud, cultures au sec en fond de vallée et sur les premières pentes, boisements sur les versants.

Au fond la crête calcaire de L'Eyglière dominant à 1546 m.

Cliché Ph. Moustier.



*Fig. 27 - Vallée de l'Oule en amont de Montmorin (2019).
Noyeraies étagées sur le versant, au fond la forêt domaniale de l'Oule.
Cliché Ph. Moustier.*



*Fig. 28 - Savournon (2022).
Petite vallée du torrent de Channe affluent du Buëch,
terroir irrigué cultivé en céréales et cultures fourragères destinées à l'élevage ovin.
Paysage préalpin du Sud caractéristique avec ses reliefs armés par les calcaires.
Cliché Ph. Moustier.*



Fig. 29 - Remollon (2015).

Arboriculture de fond de vallée, les filets pare-grêle laissent deviner un parcellaire en lanières issu de la conquête de terres sur le lit de la Durance.

Cliché Ph. Moustier.

En outre, le recul de la moitié du nombre d'exploitations entre 1988 et 2020 (passant de 3 369 unités à 1 646³⁰), l'agrandissement des fermes (de 26 à 56 ha en moyenne), va souvent de pair avec une extensification et des risques de déprise pastorale sur les marges des finages. Le nombre de vaches laitières s'effondre (- 40%) alors que l'effectif de vaches allaitantes est multiplié par 2,6, en particulier dans le Champsaur ou le Gapençais.

Les effectifs ovins sont en léger recul (- 8 %) mais ce bilan dissimule une percée dans le Champsaur, le Queyras ou l'Embrunais, un maintien dans le fief dévoluard, et un effondrement partout ailleurs. Finalement, les surfaces utilisées restent stables, souvent grâce à l'incorporation des pâturages et terrains de parcours, par exemple dans le Champsaur, l'Embrunais et le Queyras. Cependant, les pertes sont inquiétantes dans le Haut-Embrunais (- 24,5 % entre 1988 et 2020), le Briançonnais ou les pays du Buëch. Dans beaucoup de secteurs, on observe une reconquête par la forêt des milieux ouverts d'altitude, des formes d'enfrichement et un épaississement des haies. Désormais, les céréales représentent un peu moins de 10 % des surfaces utilisées et les prairies s'imposent (83 % de la SAU en 2020), sauf dans les secteurs arboricoles du sud-ouest.

La carte témoigne de cette simplification avec désormais cinq types paysagers dominants :

- **Le paysage herbager-sylvo-pastoral** avec ses villages et hameaux de haute altitude (haute Romanche, Briançonnais, Vallouise, Queyras, Guillestrois, Valgaudemar et haut Drac), réunit prairies, alpages, forêts et zones rocheuses; tout au plus peut-on distinguer le cas du Dévoluy, moins forestier et portant davantage de cultures fourragères voire céréalières (8 % de la SAU) mais ceinturé par les alpages et les sommets rocheux, des massifs plus herbagers et boisés, avec des nuances selon la présence des roches cristallines ou des roches tendres.

³⁰ Notons que certains massifs ne comptent plus que quelques dizaines d'exploitants agricoles : une quarantaine dans le Dévoluy (168 en 1955), le Queyras (457 en 1955) ou le Bochéne (327 en 1955), voire 73 dans le Haut-Embrunais (627 en 1955).

- **Le paysage agro-pastoral bocager** des bassins du Champsaur, du Gapençais et de l’Embrunais, présente des terres labourables étendues, où se mêlent les champs de céréales (encore 10 % de céréales en 2020) et les prairies. Les nuances sont liées à la densité des haies, ainsi qu’à la présence plus ou moins marquée des pierriers et des affleurements de terres noires. Les estives et les forêts occupent l’étage supérieur.
- **Le paysage agro-sylvo-pastoral préalpin du sud** (Bochène, Orpierrois, Rosanais et Serrois) associe les céréales (orge), les cultures fourragères et quelques champs de lavande. L’espace cultivé occupe une grande place dans les fonds de vallées ou sur les premières pentes, tandis que les massifs encadrants portent des forêts (chênes, pins sylvestre) et des parcours. La vallée de l’Oule est caractérisée par des plantations de noyers.
- **Le paysage horto-agro-pastoral** de la vallée du Buëch (de Serres à Ribiers) et du Val de Durance (d’Espinasses au Poët), est marqué par une concentration des vergers irrigués (pommiers, poiriers). Les céréales et les fourrages sont bien présents. Les versants abrités le long de la Durance portent une bonne part du petit vignoble haut-alpin en phase de reconquête des anciens terroirs viticoles³¹. Quelques parcours sont présents sur les terrains peu fertiles.
- Enfin, étroitement localisé, le **paysage périurbanisé** des bassins et grandes vallées, avec ses constructions, zones d’activités et infrastructures de transport, s’impose autour des principales villes (Briançon et secteur de L’Argentière-La-Bessée, moyenne Durance, Gapençais et pays du Buëch...).

31 Voir l’article de Frédéric Moustier dans le présent bulletin



Fig. 30 - Carte des types de paysages ruraux dominant des Hautes-Alpes.
Conception auteurs.

Finalement, une **nouvelle typologie des imaginaires paysagers** apparaît. D'un côté, le mythe d'un paysage montagnard « naturel » ou « renaturé » avec ses écosystèmes exceptionnels, sa flore et sa faune sauvage... Mais aussi avec le retour du loup et les conflits d'usage avec les éleveurs. Cette utopie « naturaliste » nous éloigne profondément du paysage à base de travail et des petites paysanneries de la première moitié du XX^e siècle ! D'un autre côté, voici la « montagne patrimoniale et récréative », perçue comme immuable et qui revalorise ou réinvente le village, la ferme, le berger. Le « paysage-pays-paysan » renaît mais avec quelle « authenticité » ? Le risque de la « mise sous cloche » ou de la « marchandisation » de la montagne ne sont pas loin. Les agriculteurs, dont la fonction première est de nourrir les hommes, tout en refusant de devenir des jardiniers du territoire, prennent de plus en plus conscience de leur implication dans la genèse et l'entretien des paysages. Mais, comme l'affirmait Raymond Lacombe : « Il n'y a pas d'un côté un jardinier qui coupe des ronces, de l'autre côté un homme qui élève des moutons ou des vaches. C'est une même fonction, celle du paysan-agriculteur qui fait vivre son territoire avec les productions qu'il tire de la terre et les aménagements que cela implique³². » Un troisième récit, insiste justement sur le « paysage alimentaire » associé aux produits locaux de qualité, à la vente directe et aux circuits courts. Des initiatives récentes tentent de faire reconnaître des produits de qualité et d'origine, inscrits

32 Raymond Lacombe, président de la FNSEA de 1986 à 1992, extrait du discours prononcé le 27/09/2001 aux Xe assises de l'association Sol et Civilisation, qu'il a contribué à fonder.

dans des terroirs et écrins paysagers, à l'image du label rouge et de l'IGP « agneau de Sisteron », du fromage de Banon, reconnu en AOC-AOP dès 2003³³, des démarches récentes de reconnaissance du bleu du Queyras, de la tomme du Champsaur ou de la relance de la pomme de terre du Queyras. En 2020, on compte 367 exploitants en agriculture biologique (22% des fermes du département) et près de 300 utilisant des signes officiels de qualité et d'origine.

33 L'aire d'appellation du banon concerne 111 communes des Alpes-de-Haute Provence, 33 communes des Hautes-Alpes, 21 communes de la Drôme et 14 communes de Vaucluse.

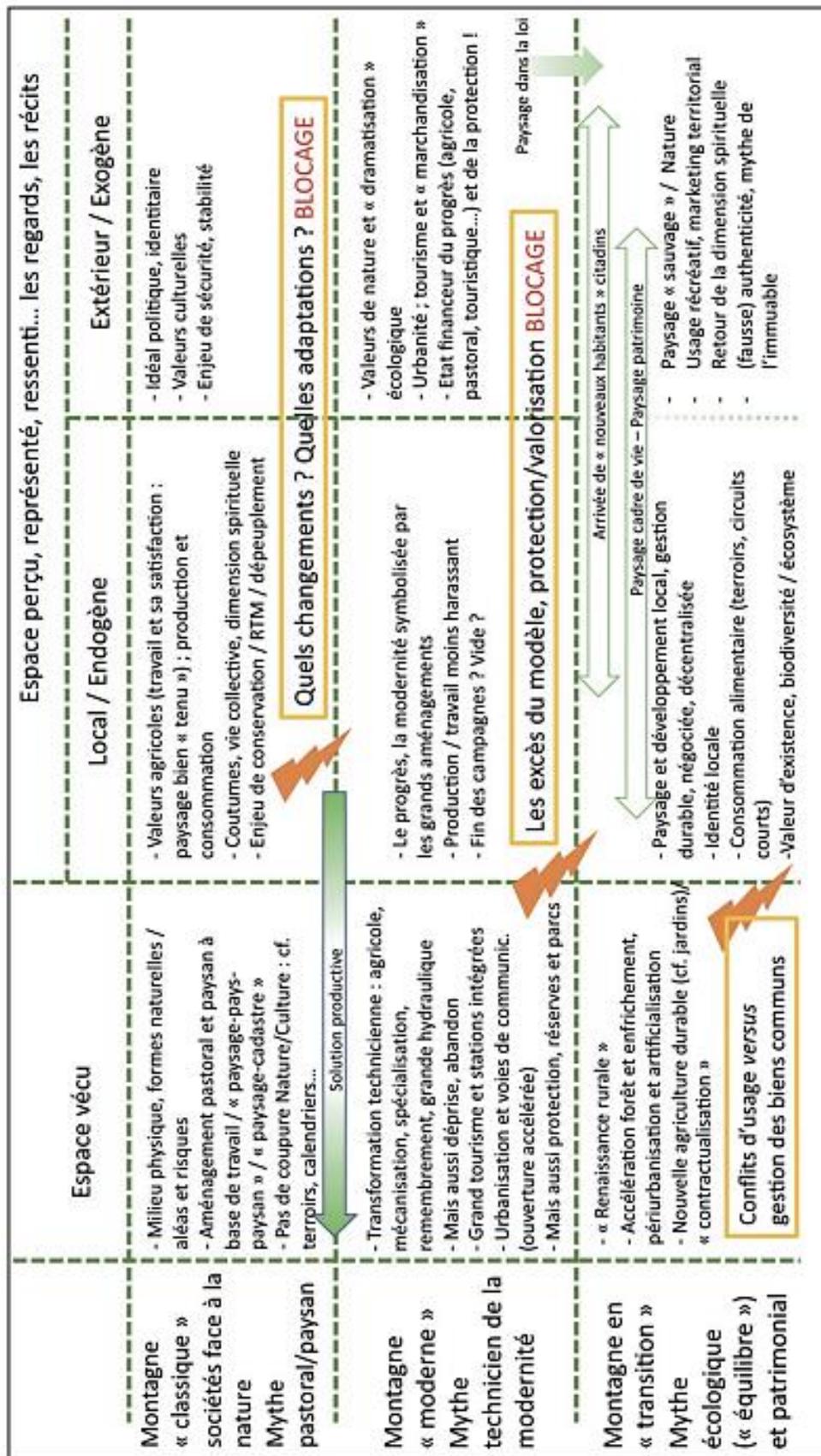


Fig. 31 - Synthèse sur les grandes phases des paysages agraires des Hautes-Alpes.
Conception auteurs.

Ce sont donc 40 % des agriculteurs des Hautes-Alpes qui s'inscrivent désormais dans ces démarches de valorisation ou dans les circuits courts alimentaires (671 contre 530 en 2010).

On le voit, les défis paysagers sont désormais à la croisée du concret et des imaginaires : reforestation et reconquête agricole, implantation d'éolienne et de panneaux photovoltaïques au risque de profondément modifier les horizons, urbanisation et accueil touristique pour les sports de pleine nature, la randonnée, le VTT et le trail, chasse et aires protégées, incendies redoutés de tous.

Conclusion

À l'issue de ce parcours dans l'histoire concrète et symbolique des paysages agraires des Hautes-Alpes, on identifie à la fois de profondes transformations liées à la modernisation agricole, à l'essor du tourisme ou de l'urbanisation, mais aussi des héritages parfois enfouis sous la végétation et des permanences.

Le tableau ci-contre tente de synthétiser ces grandes évolutions des paysages à la fois vécus et perçus par les habitants ou par les observateurs extérieurs et de plus en plus citadins. On soulignera que chaque étape se marque par des blocages et remises en cause, conduisant à de nouvelles transformations. Sur la longue durée, nous ne pouvons qu'observer le maintien de paysages entretenus opiniâtrement, avec leurs motifs variés et leurs mosaïques de couleurs, malgré la rigueur des milieux naturels et l'effondrement du nombre d'agriculteurs depuis un siècle.

Quel avenir pour les paysages agraires ? Le géographe Pierre Brunet écrivait : « Ainsi l'avenir de nos paysages semble conditionné par trois nécessités : nécessité d'y maintenir des hommes en nombre suffisant, nécessité d'évaluer le coût de leur entretien et d'alimenter les budgets consacrés à cette œuvre, nécessité de comprendre qu'il n'y a pas un droit au paysage sans des devoirs variés. Seul un tel contrat apaisera les inquiétudes que suscite l'évolution actuelle des paysages de la France rurale³⁴ ».

34 Pierre Brunet, 1992, p. 10



Fig. 32 - Guillestrois (2021).

Au premier plan à gauche le hameau ancien d'Eygliers-Gare, la partie droite de la photo est marquée par l'étalement urbain avec au premier plan un lotissement et au second une zone artisanale. Au fond le massif des Écrins 4102 m. Cliché L. Rieutort.

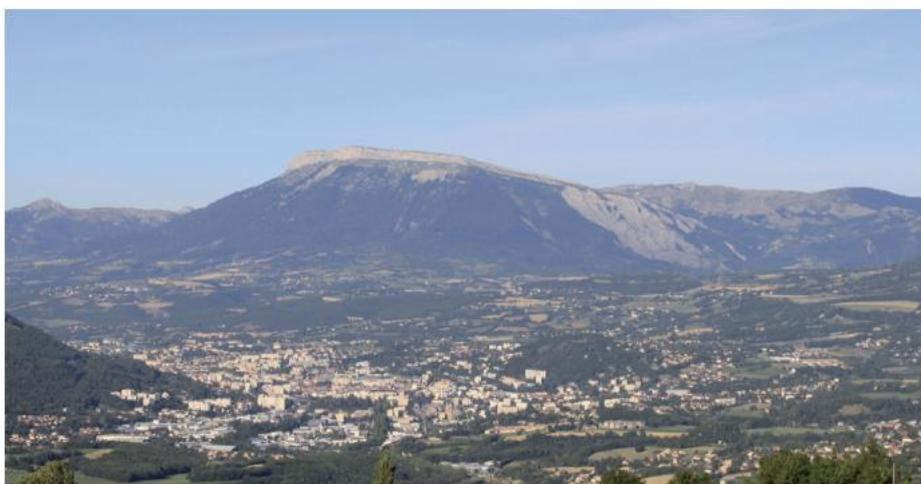


Fig. 33 - Gap (2016).

La capitale des Alpes du Sud est une « ville à la campagne » avec son terroir bocager mité par l'urbanisation. La ville s'est étalée au fond de la gouttière façonnée par les glaciers et sur les premières pentes qui la dominent. À l'arrière plan la corniche de Céüse 2016 m. Cliché Ph. Moustier.



*Fig. 34 - La station de ski d'Orcières Merlette (2022).
 Un bâti de type urbain construit sur le replat de l'ancien forest de Merlette
 (hameau d'estive pour les vaches entouré de prairies de fauche).
 Les pistes sillonnent les alpages en position adret du Drouvet 2654 m
 et des Estaris 3086 m. Cliché Ph. Moustier.*



*Fig. 35 - Le lac de Serre-Ponçon (2015).
 Vue prise de la rive gauche à la confluence des vallées de la Durance et de l'Ubaye,
 à droite le finage du Sauze-du-Lac. Aménagement au départ agro-industriel,
 le lac est rapidement devenu le premier site touristique estival des Hautes-Alpes.
 Cliché Ph. Moustier.*

Déprise agricole et fermeture des paysages, l'exemple de Saint-Maurice-en-Valgodemard



Fig. 36 - Secteur du Cloutet (2022).

Ce versant, marqué par des épierrements et dominé par une hêtraie, était pour une bonne part cultivé (céréales, lentilles, fourrages) jusque dans l'entre-deux-guerres. Ensuite il est devenu une zone de parcours printanier pour les ovins jusqu'au début des années 1990. Les broussailles (bruyères, genévriers communs, églantiers...) puis les arbres se sont implantés. Le mélèze espèce pionnière gagne du terrain, quelques hêtres s'installent aussi, le paysage se ferme irrémédiablement.

Cliché Ph. Moustier.



Fig. 37- Deux alpages du vallon de Prentiq (2010).

Au premier plan et à gauche s'étend l'alpage des Muandes avec sa cabane.

Cet alpage, portant des traces d'occupation ancienne, s'est dégradé avec la diminution de la charge pastorale. Il s'est embroussaillé (genévriers rampants, rhododendrons...) et se reboise (bouleaux, sapins, pins à crochets et cembro...).

La forêt fait la reconquête de sa limite supérieure. A droite l'alpage escarpé et discontinu sous la crête du Muandon et au fond les Souffles. Cliché Ph. Moustier.

Sources

Archives départementales des Hautes-Alpes sous série 6 M et 7 M.

Collection photographique, Institut de géographie de Clermont-Ferrand.

Recensements de l'agriculture 1929, 1955, 1970, 1979, 1989, 2000, 2010, 2020, ministère de l'Agriculture.

Recensements de la population, INSEE.

Bibliographie

Arbos, 1913 : Arbos Philippe, « L'élevage dans les Alpes méridionales », *Bulletin des Halles*, Paris, 1913.

Arbos, 1922 : Arbos Philippe, *La vie pastorale dans les Alpes françaises*, Paris, Armand Colin, 1922, 718 p.

Avocat, 1979 : Avocat Charles, *Montagnes de lumière (Briançonnais, Embrunais, Queyras, Ubaye). Essai sur l'évolution humaine et économique de la haute montagne intra-alpine*, imp. Fayolle, Villeurbanne, 1979, 680 p

Barrioz, 2022 : Barrioz Anne, *S'installer et vivre dans les hautes vallées alpines : trajectoires de vie, attractivité et capacité d'adaptation des territoires*, Presses Universitaires de Grenoble, Collection : Montagne et innovation, 2022, 258 p.

Blanchard 1945 : Blanchard Raoul, *Les Alpes occidentales, Les Préalpes françaises du Sud*, 2 tomes, Grenoble, Arthaud, 1945, 959 p.

Blanchard 1949-1950 : Blanchard Raoul, *Les Alpes occidentales, Les grandes Alpes françaises du Sud*, 2 tomes, Grenoble, Arthaud, 1949-1950, 1018 p.

Brunet, 1992 : Brunet Pierre, dir., *Atlas des paysages ruraux de France*, éd Pierre de Monza, Paris, 1992, 200 p.

Chauvet et Pons, 1975 : Chauvet Pierre et Pons Paul, *Les Hautes-Alpes, hier, aujourd'hui, demain...*, 2 tomes, Société d'Etudes des Hautes-Alpes, Louis-Jean, Gap, 1975, 1020 p.

Estienne, 1980 : Estienne Pierre : « Dans les Alpes ensoleillés : espérances et incertitudes des Queyrassins », *Montagnes et montagnards, Mélanges géographiques offerts en hommage au doyen Paul Veyret par ses collègues*, édité par Revue de géographie alpine, Grenoble, 1980, p. 313-324.

Fel, 1992 a : « Agriculteurs et terroirs », dans *Atlas des paysages ruraux de France*, Brunet Pierre, dir., Ed Pierre de Monza, 1992, p. 66-87.

Fel, 1992 b. : Fel André, « Paysans français », *Géographie et cultures*, n°1, 1992, p. 119- 128.

Fel, 2007 : Fel André, « Le Massif central : les transformations des paysages ‘paysans’ », dans *Travail et paysages*, Woronoff, dir., CTHS Histoire, Paris, n°26, 2007, p. 213- 223.

Gabert, 1970 : Gabert Jacqueline, *Contribution à l'étude d'aménagement du secteur rural de Laragne*, Louis-Jean, Gap, 1970, 144 p.

Galand, 2021 : Galand Nathalie, « Le paysage comme ressource pour l'agriculture des Parcs Naturels Régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur », dans *Les agriculteurs acteurs du paysage*, Chambre régionale d'agriculture PACA, 2021, p. 231-237.

Gardelle, 1965 : Gardelle Charles, « La transhumance ovine entre les régions méditerranéennes et les Alpes en 1964 », *Revue de géographie alpine*, 1965, p 449-479.

Girard, 2021 : Girard Nathalie, « MAE, agriculture et paysages, dans la montagne des Hautes-Alpes », dans *Les agriculteurs acteurs du paysage*, Chambre régionale d'agriculture PACA, 2021, p. 223-229.

Guicherd, 1933 : Guicherd Jean, dir., *L'agriculture du département des Hautes-Alpes*, Office régional agricole de l'est-central, Dijon, 1933, 350 p.

Jean-Brunhes Delamarre, 1970 : Jean-Brunhes Delamarre Mariel, *Le Berger dans la France des villages. Bergers communs à Saint-Véran en Queyras et à Normée en Champagne*, éd. du Centre national de la Recherche scientifique, Paris, 1970, 290 p.

Le Gall, 2009 : Le Gall Jacques, « Giono, ‘un rêveur des montagnes’ », *Babel*, n°20, 2009, p. 9-38.

Meyzenq, 1984 : Meyzenq Claude, *Hautes-Alpes, Ubaye, Haut-Drac, Préalpes drômoises. Pays de transition entre Alpes du Nord et alpes du Sud*, Ophrys, Gap, 1984, 954 p.

Miège, 1961 : Miège Jean, *La vie rurale du sillon alpin. Étude géographique*, éd Genin, Paris, 1961, 677 p.

Ministère de l'agriculture, 1960, *Monographie agricole des Hautes-Alpes*, La documentation française, Paris, 1960, 107 p.

Moustier F., 2021 : Moustier Frédéric, « La vigne dans les paysages des Alpes du Sud au xxe siècle », dans *Les agriculteurs acteurs du paysage*, Chambre régionale d'agriculture PACA, 2021, p. 75-83.

Moustier, 1991 : Moustier Philippe, « L'irrigation dans le Champsaur et le Valgaudemar (Hautes-Alpes) : un bilan après trente années de modernisation », *Milieus calcaires et politique hydraulique*, actes du 115e congrès national des sociétés savantes, éd du CTHS, Paris, 1991, p. 143-157

Moustier, 1996 : Moustier Philippe, « Le bocage champsaurin », *Méditerranée*, n° 1-2, p. 37-42.

Moustier, 2000 : Moustier Philippe, *Les hommes et la montagne dans le Champ-saur et le Valgaudemar*, thèse dactylographiée, université de Provence, 2000, 634 p.

Moustier, 2006 : Moustier Philippe, « Déprise agricole et mutations paysagères depuis 1850 dans le Champsaur et le Valgaudemar (Hautes-Alpes) », *Méditerranée*, n° 3-4, 2006, p. 43-51.

Moustier, 2009 : Moustier Philippe, « L'habitat rural », dans *Hautes-Alpes*, éd. Bonneton, Paris, 2009, p. 77-95.

Moustier 2016 a : Moustier Philippe, « Production laitière, fruitières et mouvement coopératif dans les Alpes du Sud (1850-1950) », dans *Engagements. Cultures politique, guerres, mémoires, monde du travail*, Mélanges en l'honneur de Jean-Marie Guillon, Presse universitaires de Provence, Le temps de l'histoire, Aix-en-Provence, 2016, p.375-387.

Moustier 2016 b : Moustier Philippe, « L'agglomération gapençaise : dynamique démographique et étalement urbain depuis le milieu du XX^e siècle », dans *Gap et ses territoires, Des siècles d'histoire (XI^e -XX^e s)*, Pierre-Yves Playoust, dir, La pierre et l'écrit, Presses universitaires de Grenoble, 2016, p. 391-408.

Moustier, 2020 : Moustier Philippe, « Les fruitières fromagères des Hautes-Alpes. Un siècle d'histoire (1850-1950) ». *Bulletin de la Société d'Études des Hautes Alpes*, p. 77-100.

Moustier, Rieutort, 2010 : Moustier Philippe, Rieutort Laurent, « Des trains de moutons pour se nourrir... Transhumance ferroviaire et alimentation à travers l'exemple provençal », *Revue d'histoire des chemins de fer*, 41, 2010, p. 89-109.

Moustier, Rieutort, 2012 : Moustier Philippe, Rieutort Laurent, « Itinéraires de transhumance entre Basse-Provence et Hautes-Alpes durant l'entre-deux-guerres », *Bulletin de la Société d'Études des Hautes Alpes*, Gap, 2012, p. 173-191.

Moustier, Rieutort, 2021 : Moustier Philippe et Rieutort Laurent, dir., *Les agriculteurs acteurs du paysage*, Chambre régionale d'agriculture PACA, 2021, 325 p.

Rieutort, 1995 : Rieutort Laurent, *L'élevage ovin en France. Espaces fragiles et dynamique des systèmes agricoles*, Presses universitaires Blaise-Pascal, Clermont-Ferrand, 1995, 512 p.

Rieutort, 2001 : Rieutort Laurent, « Tourisme, agriculture et nouvelles activités en espace rural : l'autre légende du Dévoluy ? », Actes du colloque de Montpellier, *Dynamique rurale, environnement et stratégies spatiales*, 2001, p. 345-356

Veyret, 1945 : Veyret Paul, *Les pays de la moyenne Durance alpestre (Bas-Embrunais, Pays de Seyne, Gapençais, Bas-Bochaine)*, *Étude géographique*, éd. Arthaud, Grenoble, 1945, 595 p.

Veyret, 1977 : Veyret Paul et Germaine, *Les Grandes Alpes ensoleillées*, éd. Arthaud, Grenoble, 1977, 131 p.

Vigier, 1963 : Vigier Philippe, *Essai sur la répartition de la propriété foncière dans la région alpine*, éd. SEVPEN, Paris, 1963, 275 p.